

Accueil de requérants d'asile en Valais : bientôt trois ans pour le centre des Barges



Les jardins des Barges.

Photo: Voix d'Exils.

A la fin du mois de mai, la rédaction valaisanne de Voix d'Exils a eu l'occasion de visiter le centre de formation et d'hébergement pour requérants des Barges à Vouvry. Les rédacteurs ont pu découvrir ce vaste domaine utilisé par l'office valaisan de l'asile depuis 2011. Ils ont également fait la rencontre de migrants et encadrants qui font vivre le site au quotidien.

Situé au beau milieu de la plaine du Rhône, le domaine des Barges à Vouvry s'étend à perte de vue, entouré de paysages magnifiques, au cœur des Alpes et à quelques kilomètres du lac Léman. Ce domaine de 5'000 m² appartient à l'Etat du Valais. Depuis août 2011, il est utilisé par l'office valaisan de l'asile. Il sert de structure de formation et de 2^{ème} accueil pour requérants d'asile. « 26 migrants y séjournent actuellement, hommes et femmes, entourés par 6 encadrants », précise Claude Thomas, responsable du centre. Le nombre de pensionnaires est en baisse, conséquence des derniers durcissements de la loi sur l'asile. « Nous avons la capacité d'accueillir une quarantaine de personnes », énonce le chef des lieux.

Depuis 2011, 152 requérants d'asile sont passés par les Barges. Sans véritable problème disciplinaire, se félicite Claude Thomas : « dans 90% des cas, cela se passe bien. Les quelques difficultés que nous rencontrons sont surtout liées à

des incompréhensions linguistiques et parfois à la consommation d'alcool ». Mais ces dérives alcoolisées appartiennent au passé, promettent les résidents actuels que nous avons rencontrés. Quant à la cohabitation avec la population locale, elle est plutôt réussie selon Claude Thomas : « par ignorance, certains ont peur, d'autres sont ouverts. A nous de faire passer un message positif, même si ça prend du temps ».



Claude: le responsable des Barges (au centre) accompagné des 4 membres présents ce jour-là de la rédaction de Voix d'Exils. Photo: Voix d'Exils.

Composé de deux grandes maisons et plusieurs ateliers, le domaine des Barges compte aussi de nombreux terrains pour le jardinage. De quoi héberger les différentes formations proposées sur place : cours de français, de couture et de coiffure, atelier cuisine, service, nettoyage, coupes de bois de feu, tri de bouchons ou encore agriculture. Les produits frais cultivés au domaine des Barges sont ensuite conditionnés ou utilisés dans les cuisines des différents foyers pour migrants du canton. Dans le même ordre d'idée, les requérants contribuent eux-mêmes à la rénovation du centre, dans le cadre d'ateliers liés au bâtiment. Les requérants participent également aux projets d'utilité publique en collaboration avec les communes environnantes. Mais malgré cette offre de formation, peu de requérants parviennent à trouver un emploi sur le marché suisse. « Leurs chances sont maigres, explique Claude Thomas. Pour les détenteurs d'un permis N, les possibilités se limitent à des domaines où le personnel manque : l'agriculture, les ménages privés et collectifs, les professions de la boulangerie-boucherie et l'hôtellerie

restauration. La situation se simplifie avec un permis F ».

Malgré cette réalité, Claude Thomas encourage vivement les requérants à se former : « la vie est longue, on ne peut pas savoir ce qui se passera demain. Il vaut mieux avoir un diplôme dans son CV que de rester les bras croisés. Même si le requérant retourne dans son pays natal, personne ne pourra lui enlever ce qu'il aura appris ici ».

La rédaction valaisanne de Voix d'Exils



Marie-Pascale: la prof de français dans sa salle de cours. Photo: Voix d'Exils.

« Travailler avec les requérants : un vrai partage »

Elle est suisse, elle a 48 ans. Elle, c'est Marie-Pascale Chambovey, qui travaille au domaine des Barges depuis 2 ans comme professeur de français. La « maman des Barges », comme la considèrent les résidents, vit sa première expérience d'enseignante auprès d'étrangers. Rencontre.

Voix d'Exils : Marie-Pascale, expliquez-nous en quoi consiste votre travail ?

Marie Pascale : Je donne des cours de français chaque matin. Ces classes sont obligatoires. Chaque élève vient une demi-journée par semaine à mon cours. A mon avis, l'intégration passe par la connaissance de la langue française. J'essaie donc de leur apprendre des choses qui leur seront utiles au quotidien. Pour moi, ce n'est pas important qu'ils sachent la différence entre l'imparfait et le passé simple. Il est par contre nécessaire qu'ils apprennent certains aspects

pratiques, c'est pourquoi j'organise des sorties de groupes sur le terrain, à la gare ou dans des magasins, afin que les requérants apprennent à se débrouiller eux-mêmes dans ces lieux.

D'où viennent les élèves à qui vous enseignez ?

La plupart sont originaires d'Afrique. Les femmes viennent d'Erythrée et d'Ethiopie. Les hommes d'Algérie, de Guinée équatoriale, de Turquie, de Syrie, du Maroc, de Tunisie, de Guinée, de Mauritanie, du Niger, d'Irak, d'Israël et du Libéria.

Et quelle est votre relation avec ces migrants ?

Cela se passe bien. Certains m'appellent même « la maman des Barges ». On vit dans un esprit familial. Je suis à leur disposition pour les aider et les renseigner tout au long de la journée.



La serre qui se trouve sur le domaine. Photo: Voix d'Exils.

Quelles sont les principales différences entre l'enseignement à l'école obligatoire et dans un centre pour requérants ?

Le côté administratif de l'enseignement obligatoire n'existe pas : pas de réunions avec les parents, pas de notes, etc. Par contre, le niveau n'est pas homogène. Les requérants présentent des niveaux très différents. Les Erythréens, par exemple, n'ont jamais étudié le français, au contraire d'autres Africains qui le parlent bien. Il faut donc une bonne planification qui s'adapte à chacun.

Vous semblez passionnée par ce travail. On sent chez vous une

véritable vocation. Est-ce que cet emploi comporte malgré tout des aspects négatifs ?

Effectivement, on peut même parler d'une vocation familiale pour l'enseignement. Mes parents exerçaient la profession, je le fais également et ma fille s'y destine. Il est vrai aussi qu'enseigner à des requérants d'asile est très différent. A moi de chercher de nouvelles méthodes afin de faciliter leur apprentissage de notre belle langue.

A travers votre travail est-ce que votre vision des migrants a évolué ?

J'apprends tous les jours au contact des migrants. C'est un vrai partage de richesses. Pour moi, travailler aux Barges est un rayon de soleil. Le parcours de vie de nos requérants est parfois lourd. A nous de les encadrer au mieux : un vrai et passionnant défi !

La rédaction valaisanne de Voix d'Exils